

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

“Aime Dieu et



va ton chemin.”

# Bulletin de l'Union-Allet

VOL. VIII.

MONTREAL, OCTOBRE 1881.

No. 12.

## SOMMAIRE.

1. AVIS DE L'ADMINISTRATION.  
2. REVUE DES INTERETS CATHOLIQUES.—I. ROUE; II. FRANCE;  
III. ALLEMAGNE; ETATS-UNIS.  
3. LETTRE DE ROME.

4. LETTRE CE FRANCE.  
5. NOTRE-DAME DE LA TRAPPE.  
6. BIBLIOGRAPHIE.  
7. VARIÉTÉ.—NAISSANCE.

### Avis important aux abonnés.

Avec le présent numéro finit l'année du *Bulletin*. L'administration du journal devant à l'avenir passer à d'autres mains, il devient nécessaire, pour la liquidation des comptes de l'ancienne administration, que tous les abonnements et les arrérages soient réglés sans délai.

Prière d'adresser toutes les sommes dues jusqu'à ce jour, à l'adresse de M. F. THIBAUT, gérant de la Cie d'Imprimerie Canadienne, 30, rue St-Gabriel, Montréal, seul autorisé à les recevoir et à délivrer des reçus.

### Revue des intérêts catholiques.

ROME.—Dans la journée de vendredi 23 septembre, le Souverain Pontife, dont la santé continue à être excellente, a daigné recevoir un grand nombre d'étrangers distingués présents à Rome. Le Saint Père s'est plu à leur adresser des paroles pleines de tendresse et de bienveillance, et il leur a donné à tous la bénédiction apostolique.

Parmi les personnes admises à cette audience se trouvait Mgr Stonor, qui a eu l'honneur de déposer aux pieds de Sa Sainteté l'offrande du diocèse de Westminster pour le denier de Saint-Pierre, et M. l'abbé Renoux, doyen de la Faculté de théologie d'Aix.

Le pape vient de nommer Mgr Lavigerie administrateur apostolique de Carthage. Le Bref pontifical qui con-

fère à l'archevêque d'Alger ce nouveau titre sera expédié incessamment.

Mercredi 21 septembre Sa Sainteté a envoyé à Washington l'expression de ses condoléances, à l'occasion de la mort du président Garfield, et de ses vœux pour la prospérité de la République des Etats-Unis. Le Souverain Pontife a reçu en réponse un télégramme de M. Blaine, exprimant les sentiments de profonde reconnaissance du gouvernement américain.

Le onzième anniversaire de l'entrée des Piémontais à Rome s'est passé sans incident notable et surtout sans aucun enthousiasme.

Onze ans d'usurpation et d'abus de pouvoir ont bien pu accumuler des ruines et changer matériellement l'aspect de la Ville Eternelle; mais Rome est restée, par sa foi, sa piété et son attachement au Saint-Siège, la capitale du monde catholique. Comme toujours, en pareille occurrence, c'est le parti radical qui a pris la tête du mouvement et s'est donné de la peine pour organiser la démonstration et la promenade de rigueur à la porte Pie. Vers trois heures, toutes les sociétés libérales, musique et drapeaux en tête, s'y sont rendues processionnellement, de la place Barberini où elles s'étaient donné rendez-vous. Dans le nombre on remarquait les cercles anti-cléricaux et les élèves volontaires, qui, malgré la note de la *Gazette Officielle*, n'en continuent pas moins à exister, et, ce qui est plus curieux encore, à se réunir dans le collège Romain, c'est-à-dire dans un édifice appartenant à l'Etat et dépendant du ministère de l'instruction publique. C'est là que Menotti Garibaldi, qui était à leur tête, les a réunis dimanche dernier, qu'il leur a adressé une allocution, qui était une véritable bravade contre le gouvernement et une excitation à la désobéissance, et qu'il leur a remis

enfin à chacun une médaille qui doit leur servir de signe distinctif, en leur recommandant toutefois de ne l'arborer sur leur poitrine que lorsque le moment opportun et choisi par leurs chefs serait venu.

Le meeting tenu à Forlì, le 18 septembre, a eu une suite qui révèle bien les excès auxquels méditent de se livrer les sectaires italiens, enhardis par la plus complète impunité. Pendant la nuit du 18 au 19, une épouvantable détonation a ébranlé la ville de Faenza, voisine de Forlì. C'étaient deux grosses bouteilles, remplies de dynamite ou d'autre matière terriblement explosive, qui venaient d'éclater simultanément sous les fenêtres du palais épiscopal de Faenza. Or, à cette heure-là même, plusieurs individus mal notés de cette ville, qui, la veille, s'étaient rendus à Forlì pour y prendre part au meeting anti-papal, rentraient à Faenza avinés et abrutis. Leurs chants obscènes étaient le digne écho des outrages qu'ils avaient eux-mêmes débités ou entendus quelques heures auparavant à l'adresse du Souverain Pontife et des catholiques.

Aussi les correspondances envoyées de Faenza aux journaux de Rome sont-elles unanimes à attribuer à ces malfaiteurs l'attentat commis devant le palais épiscopal ; et réellement il s'agit d'un attentat des plus criminels, car le but était de faire sauter la chambre où dormait l'évêque. La Providence a voulu empêcher la consommation du crime, et l'évêque a pu échapper sain et sauf à ce grave péril ; mais il n'en est pas moins vrai que le pavé de l'une des salles de son palais s'est effondré avec un horrible fracas, qu'un grand nombre de vitres ont été brisées et que plusieurs maisons avoisinantes, bien qu'isolées du palais épiscopal, ont souffert de notables dommages.

La police est intervenue, après coup, pour opérer au hasard quelques arrestations ; mais elle se gardera bien de réprimer les scandales de ces meetings impies où la haine et l'excitation au crime ont leur libre essor.

Le pèlerinage italien qui devait venir à Rome dans le courant de septembre est renvoyé au mois d'octobre prochain. A cette époque durera encore le temps utile pour gagner le Jubilé, et les pèlerins pourront ainsi réaliser leur but principal, qui est précisément de visiter les sanctuaires de la Ville Sainte pendant le temps du Jubilé. Ils viendront protester aussi, en présence du Vicaire de Jésus-Christ, contre la situation intolérable qui lui est faite, et en particulier contre les outrages de plus en plus violents dont il est l'objet de la part des pires sectaires.

Ce pèlerinage revêt une importance remarquable, car il se composera de nombreuses députations de tous les diocèses de la Péninsule.

Plusieurs évêques, et dernièrement encore Mgr Sanfelice, à Naples, et Mgr Celesia, à Palerme, en ont parlé dans leurs lettres pastorales pour exhorter les fidèles d'Italie à opposer, à l'occasion de ce pèlerinage, la digne manifestation de leur foi aux sinistres desseins que les ennemis de l'Eglise exposent dans leurs meetings avec une aussi criminelle impudence. Il peut se faire qu'à la suite du prochain pèlerinage, un congrès général des catholiques d'Italie soit convoqué à Rome même, ou dans une autre ville.

En attendant, et comme prélude au prochain pèlerinage

national, cent vingt mille catholiques d'Italie ont répondu à l'appel de l'Em. cardinal Canossa, du patriarche de Venise, des évêques de Vicence, de Ceneda, de Bellune, de Chioggia, de Trévise et, sous la conduite de ces pasteurs vénérés, ils sont accourus de toutes les parties de la Vénétie au sanctuaire de Montebriaco, où ils ont solennellement invoqué l'intercession de la sainte Vierge pour la sauvegarde et l'indépendance du Souverain Pontife.

De même, au sanctuaire de Lorette, dix mille pèlerins sont allés prier, ces jours-ci, aux intentions du Saint-Père, ainsi qu'il résulte des dépêches spéciales parvenues à l'*Osservatore Romano* et à la *Voce della Verità*.

Un pèlerinage à Rome est également attendu de la République Argentine, d'où il est déjà parti, sous la conduite de Mgr Espinosa, vicaire général de l'archevêque de Buenos-Ayres.

M. de Schlœzer est arrivé, le 18 septembre, de Rome à Berlin. Il a conféré avec le ministre des cultes ; puis il a dû partir pour Varzin, pour y dénouer le nœud gordien ; car M. de Bismarck, tout tranchant qu'il soit dans ses opinions, s'entend admirablement à trouver des biais au lieu de trancher les nœuds.

Il semble cependant difficile de trouver un biais au point où les négociations sont arrivées. On serait d'accord à Berlin qu'il est des dispositions de la législation de mai qui sont vexatoires ou par trop gênantes pour que les catholiques les puissent supporter. Ce dilemme aurait été posé par le secrétaire d'Etat, Son Eminence le cardinal Jacobini : ou ces dispositions doivent être abrogées par les Chambres, où le gouvernement doit prendre un engagement formel, par un acte diplomatique, de ne les point appliquer. La suppression du tribunal des affaires ecclésiastiques serait demandée par le Saint-Siège ; cette demande aurait été prise *ad referendum* par M. de Schlœzer.

Il est des novellistes qui rapportent les choses qui sont en bonne voie comme déjà terminées, alors qu'elles ne le sont pas. Ces messieurs donnaient comme certain le retour des évêques de Limbourg, Munster et Breslau dans leurs diocèses pour occuper de nouveau leurs sièges ; cette nouvelle a été démentie. Ce qu'il y a de vrai, ce sont les bonnes dispositions qui règnent de part et d'autre, et l'entente très-avancée pour pourvoir à tous les sièges vacants.

FRANCE.—Des centaines de pèlerins sont allés dimanche dernier en pèlerinage au berceau de sainte Geneviève, à Nanterre. Reçus à la porte de l'église par l'abbé Delanmosne, curé de la paroisse, le cortège présentait un coup d'œil magnifique. On remarquait la bannière du vœu de la ville de Paris à Notre-Dame de Pontoise, apportée par les organisateurs du pèlerinage. La petite œuvre de Saint-Sulpice, représentée par quarante jeunes personnes, tenait la tête du cortège. Plusieurs cercles ouvriers de Paris étaient représentés. Les pèlerins ont assisté à la messe et aux vêpres, et la cérémonie s'est terminée par le salut du Saint-Sacrement.

ALLEMAGNE.—Une assemblée de catholiques allemands a eu lieu à Bonn les 4, 5, 6, 7 et 8 septembre ; c'est le vingt-huitième Congrès annuel, et celui-ci a été le plus

solennel et le plus nombreux de tous. On y a compté près de cinq mille personnes, et, parmi elles, les catholiques les plus distingués. Les circonstances actuelles expliquent ce concours, qui montre en même temps avec quelle énergie les catholiques de l'empire voisin savent défendre leurs droits et ceux de la sainte Eglise : on voit que cette énergie a produit de bons résultats.

Avant la réunion, le Comité du Congrès avait envoyé à Sa Sainteté Léon XIII une adresse où il exprimait l'indébranlable fidélité des catholiques d'Allemagne au chef de l'Eglise, au Pontife romain. Sa Sainteté a répondu par un Bref.

—Mgr Korum a fait son entrée le 22 septembre. A Coblenz il a été reçu à la gare par le clergé de la ville. Sa Grandeur est allée à l'église de Saint-Castor, où elle a célébré la messe. Puis, s'adressant au clergé, Mgr Korum a dit qu'il entrerait dans ses fonctions pastorales en qualité d'évêque missionnaire. Il a exhorté les prêtres à continuer de mettre leur confiance en Dieu et de travailler pour que la paix soit maintenue parmi les fidèles.

Mgr Korum a ensuite rendu visite au président supérieur de la province rhénane.

Reparti à midi, il est arrivé à Trèves à deux heures, où à quatre heures il a fait son entrée solennelle, entouré du chapitre diocésain, et s'est rendu à l'église Saint-Polinus.

Dans une allocution au clergé, l'évêque a dit qu'il considérait l'ovation qu'on venait de lui faire comme adressée à l'envoyé de Dieu et du Pape ; qu'il avait accepté sa mission épiscopale avec humilité et confiance en Dieu, et qu'il se dévouerait jusqu'à la fin.

L'évêque a donné, dans la cathédrale, sa bénédiction à bénédiction à la foule recueillie et enthousiasmée qui avait afflué de tous les environs.

Il importe de remarquer, à cette entrée solennelle du nouvel évêque du Trèves dans sa ville épiscopale, la présence des délégués du conseil municipal, tandis que, en France, sous le régime républicain, nos évêques sont obligés d'entrer furtivement dans leurs diocèses et les conseils municipaux interdisent tout hommage public et officiel à l'autorité religieuse.

ETATS-UNIS.—Les funérailles de M. Garfield, président des Etats-Unis, ont eu lieu le 26 septembre, au milieu d'un immense concours.

Le premier acte du nouveau président des Etats-Unis, M. Arthur, a été un acte religieux : il a ordonné, par proclamation, que la journée de lundi prochain serait consacrée à des prières publiques.

Son second acte a été de modération et de conciliation : il a exprimé le désir de que tous les ministres de son prédécesseur gardassent leur portefeuille.

### Lettre de Rome.

LA JOURNÉE DU 20 SEPTEMBRE.

Rome, 20 septembre.

La journée d'aujourd'hui a été une victoire pour le parti radical et un échec aussi grave que honteux pour le

gouvernement, qui avait tout intérêt à l'empêcher et qui, ayant tous les moyens, avait fait tous ses efforts pour cela.

Il faut savoir que, depuis plusieurs mois les chefs du parti radical, qui cherche toutes les occasions de prendre la tête du mouvement libéral et de se substituer au pouvoir, avaient commencé une agitation tendant à prendre l'initiative et la direction de la fête commémorative du 20 septembre, dont ils voulaient en même temps exclure le gouvernement. C'est dans ce but qu'avaient été tenues nombre de réunions de cercles anticléricaux, et toutes les mesures furent prises pour qu'ils restassent maîtres du terrain lorsqu'on en serait à célébrer le souvenir de la brèche de la Porta Pia.

De son côté, le gouvernement, ne voulant pas avoir le dessous, et préoccupé d'ailleurs de ne pas laisser voir à l'Europe que le parti radical commande à Rome, avait ordonné à la junta municipale de prendre la tête de la manifestation. En même temps, il consignait toutes les troupes dans les casernes et faisait venir à Rome un renfort de six bataillons. Tout cela, comme vous l'allez voir a été en pure perte ; mais procédons par ordre dans le narré des faits.

Fidèle aux instructions du gouvernement, la junta municipale avait fait publier hier un avis par lequel toutes les sociétés ouvrières et démocratiques étaient invitées à se rendre avec elle au Panthéon, pour y déposer une couronne sur la tombe de Victor-Emmanuel, puis à la porta Pia, pour déposer une autre couronne sur la pierre commémorative de la brèche.

La première partie de cette invitation est restée sans écho, et c'est toute seule que la junta municipale dut se rendre au Panthéon, les sociétés ouvrières et démocratiques ayant préféré se rendre au Janicule, où sont les restes de Cicervacchio, le tribun de la République romaine de 1849. Par contre, la seconde partie a été fort écoutée. Tantôt, vers les trois heures, toutes les sociétés ouvrières et démocratiques se rendaient, bannières en tête, à la porta Pia, et pendant que la musique municipale jouait l'hymne royal, leurs musiques jouaient plus fort l'hymne de Garibaldi. Déjà par suite se dessinait la lutte entre l'élément monarchique et l'élément républicain ; celui-ci devait bientôt avoir le dessus.

Au côté gauche de la porta Pia avait été dressée une estrade destinée aux autorités municipales, et dans l'enceinte avoisinante ne devaient être admises qu'une députation de l'armée et d'autres députations officielles. Quand arrivèrent les bannières de la société démocratique, les gardes municipaux et de la questure, postés aux ouvertures de l'enceinte, essayèrent d'en défendre l'accès ; mais une vigoureuse poussée de la foule radicale rompit leurs rangs et l'entrée fut forcée. La même scène se répéta dans des proportions plus graves, quand ce fut au tour des cercles anticléricaux, qui arrivaient également avec leurs bannières. Vainement les gardes redoublèrent d'efforts pour empêcher l'invasion de cette foule, ils durent bientôt céder au flot qui les environnait.

Furieux, le syndic, qui avait le jour d'avant combiné son discours avec le ministre de l'intérieur, se mit à le débiter à la hâte, puis il se retira prestement avec toute

la junte municipale. Dès lors les radicaux étaient maîtres absolus du terrain. Leurs orateurs envahissent aussitôt l'estrade laissée libre, et alors commence un vrai déluge de discours forcenés contre le Pape, contre les garanties, contre Bismarck et l'empereur d'Allemagne, *qui vont à Canossa*. Le syndic fugitif et le gouvernement qui l'avait envoyé furent également criblés des plus dures invectives. Le grotesque ici le disputait à la fureur. Vous en jugerez par quelques extraits.

L'avocat Petroni, un vieux ex-forçat, grand-maître de la maçonnerie italienne, parlant au nom des cercles anticléricaux, dit entre autres choses :

Je n'ai pas l'habit officiel et je suis éloigné de la politique militante, mais quand on parle de la papauté, je suis cent fois radical. (Applaudissements.) En voyant surgir des cercles anticléricaux pour combattre la loi des garanties, j'ai applaudi et j'ai voulu en faire partie. Ces cercles représentent la volonté du peuple de Rome, qui veut qu'on fasse la guerre à la papauté.

Napoléon Parboni, une espèce de tribun, qui prétend continuer Cicervacchio, a parlé également au nom des cercles anticléricaux, dont il est l'un des fondateurs ; d'une voix de stentor, il s'est écrié :

Quelques mots seulement, citoyens. Je ne veux pas faire un discours, mais seulement rappeler un point de l'histoire qui a précédé le 20 septembre.

La brèche de la porta Pia, où nous voyons une vaillante armée faire des miracles d'héroïsme (*sic*) a été précédée d'une série de sacrifices qu'il me déplait de n'avoir pas vu rappeler dans le discours du syndic.

On a oublié que c'est Mentana qui a ouvert les portes de Rome (Applaudissements) ; ce fait a rendu impossible de laisser plus longtemps subsister la papauté. On a oublié que le gouvernement italien a été contraint de venir à Rome, et que des larmes furent versées au conseil des ministres où il fut décidé qu'on viendrait à Rome. (Applaudissements)

J'ai voulu rappeler tout cela pour suppléer à l'oubli du syndic.

On a dit que nous, Romains, en votant le plébiscite, nous avons exprimé la volonté que le Pape fût garanti. C'est une calomnie. Rome n'a pas voulu les garanties, car lorsqu'elle est demeurée face à face avec le Pape, elle a manifesté ses intentions.

On parle de consciences timorées qui ont voulu la conservation de la loi des garanties. Cette loi a été imposée à Rome ; nous ne l'avons pas votée.

Tous les jours les ministres font des tentatives pour que certaines manifestations de la libre-pensée n'aient pas lieu. On calomnie les cercles anticléricaux ; on dit qu'ils sont conduits par des radicaux. Ces cercles démontrent une seule chose, c'est qu'on veut en finir avec le prêtre. L'Italie, avec le prêtre chez elle, c'est comme un homme qui a la teigne. (Applaudissements.) Devant le monde civilisé, avec le Pape chez nous, nous faisons l'effet de Chinois. Mais, au moyen de cercles anticléricaux, nous irons jusqu'au bout, et si besoin est, nous donnerons pour cela notre vie. Ai-je bien dit ? (Oui ! oui ! Applaudissements frénétiques.)

Un troisième orateur a parlé au nom de la société républicaine des *Reduci delle patrie Battaglie*, et un quatrième au nom des ouvriers. Celui-ci a clos son discours en s'écriant : " Les empereurs vont à Canossa ; mais nous, nous n'irons jamais."

Les discours finis, la foule radicale est rentrée à Rome en parcourant les rues principales au son de l'hymne de

Garibaldi et en faisant un vacarme infernal. La conclusion de tout cela, c'est qu'à Rome, désormais, c'est la canaille qui gouverne, et que le gouvernement se laisse surprendre par elle avec une étonnante facilité. Je le demande tout homme de bonne foi, le monde catholique peut-il être tranquille sur le sort du Pape, avec un gouvernement si faible et si inepte en face d'un parti radical dont l'audace est poussée à de tels excès ?

### Lettre de France.

Un instant on avait pu croire à la démission de certains ministres... Aujourd'hui il n'en est plus question. On annonce la démission collective du Cabinet avant la rentrée des Chambres. Le Parlement convoqué, chacun s'empresse d'esquiver les responsabilités qui pèsent sur le gouvernement.

Ce procédé opportuniste ne surprendrait pas le pays, qui commence à juger sévèrement les parvenus jacobins exploitant le pouvoir.

Toutefois il ne faut point oublier que si chaque ministre peut se dérober, par une démission personnelle ou par une retraite collective des membres du Cabinet, aux interpellations du pouvoir législatif, des représentants du pays dans l'une et l'autre Chambre, chaque ministre, en vertu de la constitution, doit supporter solidairement la responsabilité des actes du Cabinet.

Est-il admissible, au surplus, qu'un gouvernement profite des vacances parlementaires pour commettre inepties sur inepties, violer les lois constitutionnelles compromettre la sécurité du pays, dépenser notre or et faire verser le sang français sur la terre d'Afrique, sans aucune autorisation ; et puis, qu'au jour de la reddition des comptes, il cherche à se dérober ?

Le Cabinet Ferry a dirigé les élections et ses efforts, heureusement secondés par tout le clan opportuniste, lui ont valu une pseudo-victoire dont il s'est largement glorifié. La situation devrait donc être consolidée, en vertu des principes des gouvernements parlementaires. Une retraite spontanée, devant les récriminations de l'opinion publique... mais elle se produit seulement à la veille du retour du retour du Parlement qu'on s'efforce de reculer le plus possible, malgré les vœux et les réclamations du pays.

Dix-sept députés de l'extrême gauche ont tenu, chez M. Louis Blanc, la réunion à laquelle la questure avait refusé l'hospitalité du Palais-Bourbon. De nombreuses lettres d'adhésion avaient été envoyées par les députés de l'extrême gauche absents de Paris. A l'unanimité il a été décidé qu'une démarche serait faite auprès du gouvernement en vue de la convocation immédiate des Chambres. MM. Louis Blanc, Barodet, Ménard, Dorian, Raspail et Camille Pelletan se sont rendus au ministère de l'instruction publique, où ils ont été reçus par le président du Conseil. Le procès-verbal de cette entrevue est assez curieux ; il démontre que M. Jules Ferry et ses collègues sont en présence de difficultés inextricables, écrasés sous le poids des plus redoutables responsabilités menacés d'une mise en

accusation. Il a été question, en effet, dans la réunion de l'extrême gauche de déposer sur le bureau de la Chambre, dès l'ouverture de la session parlementaire, une proposition de mise en accusation du ministre.

Dans une deuxième réunion, les députés de l'extrême gauche ont reçu communication du compte-rendu de l'entrevue de leurs délégués avec le président du Conseil et ont voté une sorte de manifeste.

Ces deux documents sont un acte d'accusation dressé par des républicains contre le gouvernement de la république, qui atteste la profonde anarchie causée par le ministère Ferry.

Le président du Conseil nous a offert ce triste spectacle d'un chef du gouvernement discutant avec des hommes sans mandat "une mise en demeure" par eux formulée, débattant, et peu brillamment, une des prérogatives constitutionnelles du président de la République !

M. Jules Ferry, bien qu'il ait traité de puissance à puissance avec les délégués de l'extrême gauche, n'a pas daigné exposer les motifs qui ont déterminé la brusque ouverture de la période électorale.

Il n'a pas admis l'urgence d'une convocation du Parlement, sous le singulier prétexte que les nouvelles d'Afrique étaient excellentes ! Au contraire, la prompte convocation des Chambres n'alarmerait-elle pas le pays ? Il n'y a que des esprits malveillants qui aient pu calomnier le Cabinet au point de lui reprocher la désorganisation de notre armée continentale, l'illégalité des virements du ministère des finances et de la guerre, la conduite déplorable et funeste à nos soldats de nos expéditions africaines, etc., etc.

L'extrême gauche n'a point admis ces explications embarrassées et ces réticences maladroites. Elle a déjà rédigé un manifeste dans lequel les signataires font le pays juge entre eux et le gouvernement.—Le nombre des adhésions s'élève en ce moment à 35.

A la suite de cette entrevue, M. Jules Ferry s'est rendu à Mont-Sous-Vandray pour faire part, sans doute, de ses inquiétudes au président Grévy. Le retour à Paris de celui-ci est fixé au 3 octobre ; de leur côté, les ministres vont reprendre le poste qu'ils ont déserté à qui mieux mieux. Le gouvernement n'a pas encore arrêté le jour de la convocation des Chambres. Entre officieux on discute sur le jour où expireront les pouvoirs de la Chambre actuellement existante (l'ancienne). Les uns ne lui donnent plus que seize jours à vivre, les autres prolongent son existence légale jusqu'au 28 octobre.

Ministres et opportunistes manifestent leur espoir en de prochaines victoires ; qu'on laisse au général Saussier le temps de vaincre et le gouvernement pourra peut-être réunir le Parlement sans péril pour lui-même. Mais le général Saussier n'a pas encore réuni l'effectif nécessaire pour la prise de Kairouan et ne peut encore donner satisfaction aux instances ministérielles. Il est fort probable que cette considération fera ajourner *le plus tard possible* la convocation du Parlement.

Les pluies ont commencé dans le sud de la Régence. Si elles continuent, elles faciliteront l'expédition contre Kairouan, pour laquelle arrivent chaque jour de nouveaux renforts.

Il est probable que trois opérations se feront simultanément. Une colonne descendrait au sud de Zagonan sur Katrouan qui est l'objectif nécessaire, tandis qu'une autre colonne, partant du port de Sousse, marcherait à l'est sur cette Ville Sainte.

En même temps les troupes de la division de Constantine entreraient en Tunisie par Tebessa. En dehors des faits de guerre qui se passeront sur ce théâtre et qui auront pour résultat la pacification de la Régence, le reste est sans importance sérieuse. Les brigandages des insurgés et la poursuite des maraudeurs, les petits combats livrés à nos soldats par les insurgés, par suite de la tenue de nos troupes et de la portée de nos armes, ne constituent que des accidents d'un intérêt très secondaire au point de vue militaire. Le seul fait sur lequel doit se diriger notre attention, c'est le coup décisif à porter sur Kairouan.

A Sousse, le colonel Moulin, apprenant qu'un grand rassemblement d'insurgés, formé en majeure partie des déserteurs de l'armée du bey et évalué à 2,500 hommes, se trouvait en position à Djébel, est allé l'attaquer avec dix compagnies. Il a battu et dispersé les rebelles, leur tuant et blessant beaucoup de monde.

A Mateur, 800 cavaliers rebelles auraient été en partie anéantis et pris par notre cavalerie.

Dans le Sahara oranais, nous en sommes également à attendre l'époque favorable. Mais, là, les insurgés ont disparu. Ils sont, les uns au fond du Sahara, les autres au fond du Maroc. Le chemin de fer de Kreider est terminé ; trois colonnes expéditionnaires vont être lancées à la poursuite des insurgés. On marchera sur Figuig et Moghar, oasis composées de plusieurs villages et refuge de la smalah de Bou-Amema.

La colonne du centre sera commandée par le général Delebecque, la deuxième, celle de droite, sous les ordres du général Colonien, et la troisième obéira au général Germain ou au colonel de Négrier. On marchera donc en force sur Giguig ; mais au fur et à mesure que nous avancerons, les arabes se retireront dans le sud, en abandonnant leurs gourbis, après avoir mis leurs troupeaux en sûreté. On brûlera quelques gourbis, on mettra même le feu à l'oasis et on rentrera triomphant. Après quoi on fera une large distribution de croix, de médailles et d'épaulettes ; on revisera le traité de 1845 avec le Maroc pour la délimitation de la frontière sud, et le programme sera rempli après avoir toutefois perdu 90 à 100 millions, sans compter les soldats qui ne reverront plus la France

## Notre-Dame de la Trappe

DU LAC DES DEUX-MONTAGNES.

On lit dans la *Semaine Religieuse* d'Angers :

Le Rme P. abbé de Notre-Dame de la Trappe de Bellefontaine arrive du Canada, où il vient de préparer la fondation d'une Trappe. Avec une générosité princière, MM. de Saint-Sulpice, qui jouissent à Montréal de droits en quelque sorte seigneuriaux, avaient offert aux trappistes de Bellefontaine un terrain d'une vaste étendue, et les avaient pressés d'y établir un nouveau monastère.

Ce terrain est situé à une lieue de la résidence du Lac

des Deux-Montagnes, mission de sauvages Iroquois et Algonkies dont les sulpiciens étaient chargés, mais qui a été désolée depuis quelques mois par l'arrivée de méthodistes. Le Lac des Deux-Montagnes est formé par la rivière Ottawa, laquelle se jette ensuite dans le Saint-Laurent, le plus beau fleuve du monde.

Le monastère de Notre-Damè-du-Lac sera construit sur une petite colline. Il aura en face une prairie de 3 ou 4 hectares, et la rivière fermée par une écluse dont la jetée, haute de 5 ou 6 mètres, forme une cascade artificielle du plus bel effet. Il sera encore entouré à droite par la rivière. A sa gauche sera le moulin; à sa droite, et en avant, des collines boisées. Un ravin également boisé le protégera en arrière. De ce côté l'œil jouit du spectacle le plus ravissant. La vue s'étend sur la rivière du lac de l'Ottawa et sur tout le pays d'alentour. Le site est vraiment enchanteur. Du sommet du plateau on aperçoit encore le Saint-Laurent. C'est au milieu des magnificences de cette grande nature que les saints religieux chanteront au Créateur leurs hymnes de louange.

La ferme sera à une petite distance du monastère. C'est sur son emplacement que l'on va bâtir en bois et provisoirement un premier monastère. Il existe déjà un bâtiment construit de même en bois. Le moulin est bâti en pierre, très beau, parfaitement monté et en très bon état, ainsi que l'écluse. En France, il vaudrait plus 50,000 francs. Les terres promettent suffisamment: il y en a le long des cours d'eau, excellentes pour la culture du chanvre; les pommes de terre auront quatre fois la valeur et la qualité de celles de Bellefontaine. Mais ces terres devront être arrosées par les sueurs des moines pour devenir fertiles, comme toute œuvre de Dieu, celle-ci demande des labeurs. C'est le 15 mai dernier, en la fête de leur père saint Robert, que les trappestes ont reçu du séminaire de Montréal la donation définitive de ce qu'ils demandaient: environ environ 1,000 à 1,100 arpents comprenant le moulin, trois petites borderies, deux montagnes, une vaste plaine de terre de première qualité, une sortie sur l'Ottawa, qui coule à un kilomètre des terres du futur couvent.

La propriété est toute boisée ou labourée. Il y a du sable d'alluvion et de magnifique sable de grève, de la pierre superbe, qui est une sorte de granit rouge et gris, et suffisante pour bâtir cinq ou six monastères. Tout le cours de la rivière du moulin sur une lieue d'étendue, avec plusieurs autres petits affluents, appartient aux trappestes. Enfin ils possèdent ainsi au Canada une magnifique propriété, renfermant des terres propres à la culture, des sites pittoresques et de profondes solitudes, tout ce qui peut convenir à leur vie en même temps laborieuse et contemplative.

Les moines vont bâtir en bois la première aile d'un monastère provisoire. Au rez-de-chaussée seront une chapelle complète avec vestibule pour les étrangers, le chapitre, le réfectoire, la cuisine, le laboratoire, la sellerie, la procure, etc. Au premier étage, l'infirmerie, le dortoir, le vestibule, la chambre du prieur, le secrétariat, le noviciat, plusieurs cellules, etc. Au-dessous une cave, au-dessus un grenier régneront dans toute l'étendue. Le bâtiment aura 150 pieds de long sur 35 de large. Il coûtera 30,000 fr., et sera achevé le 1er septembre. Trente religieux seront facilement logés dans ce premier monastère. Le P. Jean-Baptiste, précédemment prieur de Bellefontaine, et compagnon de Sa Révérence, fait preuve de la plus grande activité pour établir et disposer toutes choses.

Le très-révérend père abbé s'est de plus assuré de la possibilité de concilier la règle cistercienne avec les exigences du climat du Canada. Il a dans ce but visité, à Tracadie, le petit Clairvaux, monastère bien pauvre, mais bien régulier. Là sont environ 35 religieux et frères. La terre y est mauveuse, la culture difficile; l'hiver y dure un mois de plus qu'à Montréal; et malgré ces dures conditions, les moines y possèdent de nombreux et très

beaux animaux, dont l'engrais est leur unique ressource. Sa révérence a fait aussi la visite régulière de Gethsémani, en vertu d'une délégation qui lui avait été envoyée. Elle n'a pas même oublié l'ermitage de Béthléem, au diocèse de Sherbrooke. A cinq lieues d'un village nommé la Patrie, en pleine forêt vierge, s'élève, près d'un clair ruisseau, l'ermitage que le P. Jérôme a construit de ses propres mains. En bas est la cuisine, l'atelier, le réfectoire; en haut l'oratoire où l'ermite, avec dispense de Mgr de Sherbrooke, dit la messe sans servent. Car le bon père est un solitaire dans toute la rigueur du mot, tout autant que saint Paul et saint Antoine l'étaient dans la Thébaidé. A la place du pain apporté par le corbeau miraculeux, le P. Jérôme offrit à son illustre visiteur un petit déjeuner de pommes de terre. Il versa pour boisson de l'eau d'érable; c'était le luxe du solitaire.

L'abbé de Bellefontaine a voulu obtenir, pour sa fondation de Notre-Dame du lac, des subsides du gouvernement. Il s'est rendu à Québec. La marche des affaires dans ce pays demande que le gouvernement soit saisi par la Chambre et qu'ensuite il prenne l'initiative des propositions de secours. Le prélat dut donc s'adresser à la Chambre. Les tribunes furent jugées trop vulgaires pour sa dignité. On le fit attendre dans le cabinet même du président; et, la séance ouverte, il fut introduit tout près de ce dernier, à la droite de son estrade. Plusieurs ministres et députés, y compris M. Robertson et le chef des gauches, M. Joly, tous deux protestants, vinrent lui serrer la main. Dans d'éloquents discours, trois députés pressèrent le gouvernement de prêter son concours "à une œuvre nationale et de premier ordre," telle qu'est la fondation d'une Trappe. Malgré la gêne extrême du trésor, les plus belles espérances furent laissées à Sa Révérence: une inscription au budget de 10 à 15,000 piastres sans intérêt, pendant un certain nombre d'années, et probablement ensuite l'abandon de ce capital.

C'est ainsi qu'une Trappe va bientôt être fondée sur une terre où se revoient tant de vestiges de notre vieille France.

### Bibliographie.

Le "Courrier de Worcester" l'un des premiers organes des Canadiens Français aux Etats-Unis publie la bibliographie suivante. Nous le félicitons de ses braves et énergiques paroles pour la Cause que nous avons défendue à Rome, et nous le remercions sincèrement pour la bonne appréciation qu'il fait de l'œuvre de notre camarade C. E. Rouleau.

Nous espérons que tous nos camarades se feront un devoir d'acheter ce livre plein de souvenirs pour eux. En se rafraichissant la mémoire du bon vieux temps passé, sous l'étendard du Pape, ils feront en même temps acte de la bonne camaraderie et de la sympathie qui doit tous nous relier.

### SOUVENIRS DE VOYAGE D'UN SOLDAT DE PIE IX.

Un ami de notre feuille nous a fait la gracieuseté d'un envoi que nous prisons haut et fort. Il s'agit du prospectus d'une intéressante brochure qu'un de ses compagnons d'armes est sur le point de livrer à la publicité. Le titre de l'ouvrage se trouve en tête de cet article. L'auteur est un de ces jeunes Canadiens-français qui, il y a une dizaine d'années, disaient adieu à leurs parents, à leurs amis, à leur patrie, pour aller s'enrôler sous la noble bannière du glorieux et immortel Pie IX, alors que la révolution menaçait les Etats de l'Eglise et cherchait à porter une main sacrilège sur le Vicaire du Christ. On se rappelle que ces braves soldats, admirés par l'immense majo-

rité de leurs compatriotes, furent aussi bafoués et conspués par ceux qui partisaient avec les ennemis de la Religion ; qu'ils furent accusés de folie, parce qu'ils s'en allaient exposer leur vie sur le champ de bataille, où ils ne manqueraient point de tomber sous les balles des cohortes de Garibaldi et du Roi galant-homme. De fait, grand nombre d'entre eux furent victimes de leur dévouement et versèrent généreusement leur sang sur le champ d'honneur, en s'écriant : Pour Dieu et pour la Religion, comme autrefois les Romains qui combattaient *pro aris et focis* ! D'autres reçurent des blessures, de glorieuses cicatrices, qu'ils sont fiers de montrer à leurs enfants comme souvenirs d'une lutte gigantesque, entreprise pour le salut de la société. Oui, à l'exemple du Divin Maître, ils se rendirent peut-être coupables de folie, mais de cette folie qui devait sauver le monde ! Aujourd'hui, le Canada français n'a qu'une voix et qu'une âme pour reconnaître le dévouement et la bravoure de ces croisés du dix-neuvième siècle. Le matérialisme lui-même est forcé de baisser la tête, au récit de leurs faits d'armes, qui ont si puissamment contribué à faire connaître notre pays natal au-delà des mers. Ils ont été admirés au sein de la vieille France elle-même, où les libres-penseurs ont été obligés de reconnaître qu'un pareil dévouement ne saurait se trouver que chez des chrétiens et des catholiques. Cette époque glorieuse pour notre histoire est déjà loin de nous, mais nous aimons à nous en rappeler les péripéties et les touchantes émotions. Oui, que de doux souvenirs devra évoquer la lecture de ces pages au sein de nos populations si fortement attachées à la foi de leurs pères ! Ce sera, comme autrefois, le récit des *gesta Dei per Francos* !

Tout le monde voudra donc se procurer cet opuscule écrit de la main même d'un de ces vaillants soldats, d'après des notes prises sur le théâtre de leurs exploits. L'auteur, M. C.-E. Ronleau, a servi deux années dans l'armée pontificale. Il a parcouru tous les Etats du Saint-Père. Il a passé quatorze mois dans la Ville Eternelle, qu'il a étudiée avec le plus grand soin. Les notes qu'il a consignées dans son carnet, il veut bien maintenant en faire part à ses anciens compagnons d'armes et à tous ceux qui ont à cœur le triomphe définitif de la Papauté aux prises avec la révolution. On a souvent répété sur tous les tons, dans la presse et ailleurs, que les Zouaves n'ont point su profiter de leur passage ou de leur séjour à Rome. On a dit que la plupart ont, à leur retour au pays, fait un triste naufrage, comme s'ils s'étaient pervertis par suite de leur contact avec le Vicaire de Jésus-Christ. C'était une odieuse calomnie, comme il est facile de s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur les positions honorables et enviables à tous égards qu'occupent aujourd'hui des centaines de ces jeunes gens dans tous les rangs de la société. Au reste, ce livre sera une nouvelle preuve ajoutée à tant d'autres du fait que les Zouaves ont honoré leur pays en se couvrant eux-mêmes de gloire. Qu'on y souscrive, qu'on le conserve dans toutes les familles, et les préventions tomberont d'elles-mêmes. On finira par dire que cet épisode forme partie des plus belles pages de notre glorieuse histoire.

Voici maintenant en quels termes l'auteur présente son livre au public. On peut voir, à la lecture de cette simple préface, qu'il sera palpitant d'intérêt.

« Dans cet ouvrage, dit-il, j'exposerai ce que les zouaves canadiens ont fait à Rome, les privations qu'ils ont eu à supporter, et comment on les a jugés au Canada et à l'étranger. Je décrirai vingt-cinq villes des Etats-Pontificaux, en mentionnant les souvenirs historiques et religieux qu'elles rappellent. Vous aurez l'occasion, si vous me lisez—je l'espère—de parcourir Rome ancienne, Rome pendant les persécutions et Rome actuelle. Un chapitre sera consacré à l'histoire du règne de l'immortel Pie IX ; un autre chapitre traitera de ses noces d'or et du concile du Vatican. Je parlerai de plus du peuple romain, de sa foi, de sa charité et de ses divertissements, de la reine du

peuple romain, des officiers des zouaves pontificaux, et enfin je m'efforcerai de retracer au long la célèbre retraite de Viterbe, la lâche conduite de Victor-Emmanuel ou de ses généraux, et la prise de Rome le 20 septembre 1870.

La brochure (in-12) sera divisée en 23 chapitres et aura plus de 300 pages.

Le prix du volume est fixé à la modique somme de 50 CENTS !

Le public est respectueusement invité à souscrire au plus tôt, afin de mettre l'auteur en état de déterminer l'étendue du tirage. On peut s'adresser à l'auteur, au bureau du *Canadien*, à Québec ; pour les Cantons de l'Est ; à MM. Richer frères, libraires, à Sherbrooke, P.Q., et aussi au bureau de ce journal.

UN AMI.

## Variétés.

### SAINT CYRIEN.

#### I

Le régiment passait, arrivant à l'étape. Rien ne ressemble moins à un défilé couronnant la revue du général que la marche boiteuse, haletante de la troupe, saluant avec bonheur le clocher du gîte et les toits hospitaliers. A la revue tout reluit, tout scintille, et les reflets de l'acier réjouissent les yeux. L'alignement est parfait, tous les hommes semblent se confondre en un seul, géant superbe, d'une beauté sans pareille et d'une bravoure sans bornes. Les revues attirent le peuple qui, sans le savoir, s'admire lui-même, car le peuple a surtout le sentiment de sa force et de sa dignité dans l'obéissance.

A la fin de l'étape, les pas sont inégaux, les têtes moins droites, les jarrets moins tendus et les poitrines moins effacées ; un voile de poussière enveloppe la troupe ; si le temps est pluvieux, c'est autre chose. Le cheval du colonel n'est plus le fier coursier qu'admirait Buffon, et le drapeau lui-même cache ses nobles cicatrices sous l'enveloppe réglementaire.

Aux yeux du vulgaire, la revue est plus belle, plus poétique, disent les femmes. Mais le connaisseur et l'artiste préfèrent l'arrivée au gîte d'étape. C'est l'image de la guerre, c'est le labeur, c'est surtout la vérité. Alfred de Vigny, qui était capitaine d'infanterie avant d'être académicien, a publié un livre intitulé : *Grandeur et servitude militaire*. Les pages de ce livre sont trop souvent sombres jusqu'au découragement. L'auteur nous a dit lui-même qu'il avait composé cet ouvrage en marchant d'étape en étape pour changer de garnison.

Quoiqu'il y ait dans toute réunion de soldats, même en tenue de paix, une grande poésie, chaque soldat n'est point poète. Il ne ressent donc pas les tristesses d'Alfred de Vigny. La servitude militaire ne lui semble nullement lourde à porter, surtout lorsqu'il fait les caravanes. Qu'on ne s'y trompe donc pas, le régiment en arrivant à l'étape a le cœur plus joyeux qu'à la revue.

Il y a peu de jours, deux bataillons qui se rendaient aux grandes manœuvres arrivaient dans la ville de Saint-M..... ; ils y devaient loger.

Un vieil officier en retraite, citoyen de la commune, dont la boutonnière était ornée d'une rosette rouge, suivait d'un regard caressant la marche du régiment.

Les bataillons se formèrent sur la grande place, les ordres furent donnés, et chacun muni du billet de logement, se mit en quête de son logis. Le vieil officier, s'approchant d'un capitaine, lui demanda presque timidement s'il y avait, parmi les soldats, l'un de ces élèves de Saint-Cyr renvoyés de l'école par la ministre pour avoir assisté à la cérémonie religieuse célébrée... pour... le roi.

Le capitaine sembla réfléchir, car la forme de la question le surprenait peut-être. Cependant, arrêtant un sergent, il lui dit : Amenez-moi le fusillier de Com...

Peu d'instants après, le sergent reparut, accompagné d'un jeune soldat, petit de taille, la physionomie intelligente et le regard énergique.

—Voilà, dit le capitaine. Ce jeune homme était le meilleur cavalier de l'école. Il serait aujourd'hui officier de cavalerie et des plus brillants.

Craignant d'en avoir trop dit, le capitaine s'éloigna à grands pas. Le jeune conscrit porta la main à son képi et murmura ces mots : Le capitaine est un ancien de Saint-Cyr, qui me protège en secret.

—Et moi aussi, reprit le vieil officier, je suis un ancien de l'école, et c'est à ce titre, mon camarade, que je vous prie de me faire l'honneur d'accepter l'hospitalité d'un cavalier.

—Comment, l'honneur ! s'écria le soldat.

—Oui, jeune homme, reprit le vétéran. Sachez que la persécution imprime à la victime un caractère presque sacré, et que le déshonneur est imprimé sur le front du bourreau, fût-il ministre.

## II

Le jeune de Com... n'avait jusqu'alors assisté qu'aux grandes revues. Il y paraissait en brillant équipage, monté sur l'un de ces magnifiques chevaux de manège, entouré d'habiles écuyers. Il faisait partie du premier escadron de l'armée française. Au défilé, la foule applaudissait, et plus d'un bouquet de fleurs tombait sur les lames de sabre. Cette brillante jeunesse rappelait les charges de Reischoffen et de Sedan. N'y avait-il pas dans cet escadron quelque futur maréchal que la patrie tenait en réserve ?

Ils étaient loin, ces défilés devant la France joyeuse ; les beaux uniformes avaient disparu, et les doux espoirs s'étaient évanouis.

Le jeune et beau cavalier venait de parcourir à pied une longue étape dans des chemins défoncés par la pluie. Chaussé de lourds souliers, le pantalon serré aux chevilles par des guêtres du cuir, une large capote humide et boueuse, une cravate de laine bleue autour du cou, le jeune homme allait ainsi demander aux chaumières place au feu et à la chandelle. Un énorme sac pesait sur ses épaules, et le sac était surmonté de la gamelle de l'es couade, sans compter les bidons.

Ah ! si sa pauvre mère l'eût vu en semblable équipage, elle eût prié Dieu d'épargner son enfant.

En entrant au logis, le vieil officier dit au soldat : " Vous êtes chez le colonel \*\*\*."—Le jeune de Com... s'arrêta surpris, et prononça ces paroles : " Mon père avait un ami de ce nom. Mon père était le général comte de Com..."

les Prussiens l'ont tué dans la dernière charge sous les murs de Metz..."—il n'en put dire davantage. Le colonel l'avait saisi dans ses bras en s'écriant : " J'y étais."

La soirée se prolongea fort avant dans la nuit, car le jeune soldat avait oublié ses fatigues.

—Vous me semblez bien calme, dit le colonel. Le coup qui vous a frappé n'aurait-il effleuré que la surface ?

—Que pourrais-je mieux faire que me soumettre à la discipline ? En portant ce sac et ce fusil, en vivant loin des livres dans un milieu qui n'était pas le mien, en couchant sur la paille dans les granges, en accomplissant les corvées les plus rudes, je prouve à tous que j'ai été condamné sévèrement. Je n'en souffre pas moins, croyez-le bien et souvent, la nuit, quand les camarades sommeillent autour de moi, je, sens une larme mouiller ma paupière. Mais le soldat reprend le dessus, et lorsque le jour paraît et que le clairon sonne la marche du régiment, je suis le premier à saluer le capitaine.

J'ai pour me soutenir dans cette marche pénible deux précieux souvenirs : la mort de mon père sur le champ de bataille de Metz, et celle de mon grand-père à la prise de Constantine. Ils n'étaient pas les premiers de ma race mourant aux batailles, car Henri IV à Ivry saluait un Com... mourant, et Louis XIV, poussant un siège, donnait notre nom à un instrument de guerre. Je dois supposer, mon colonel, qu'en me renvoyant de l'école de Saint-Cyr, le ministre de la guerre ignorait que le sang de mes pères .....

—Qu'importe à la république, le sang versé pour la patrie française ! Ce monde-là n'entend pas la langue que nous parlons. Nos pensées ne sont pas les leurs, et les actions dont ils se vantent sont à nos yeux des hontes, des infamies et des lâchetés.

"Soumettez-vous, jeune homme, obéissez à la discipline ; mais soyez fier de votre sort. Vous avez assisté à une cérémonie religieuse célébrée pour la conservation et le bonheur du descendant de nos rois. C'est là un acte permis au public, et qu'aucun règlement militaire n'interdisait.

"Seulement, on peut regretter que la personne qui présidait la cérémonie ait cru devoir grouper les élèves de Saint-Cyr, par considération pour eux. Cela a paru donner à leur présence le caractère d'une démonstration.

"Il n'y avait entre vous aucune entente. De la part de chacun la démarche était personnelle. En scrutant les consciences, on eût trouvé des traditions de famille, des souvenirs de reconnaissance, de pieux sentiments, des dévotions sans doute, mais, nulle pensée de trahison.

"Si un sous-officier de l'armée eût été s'asseoir parmi les saint-cyriens pendant la messe, le ministre de la guerre n'eût pu, seul, de son autorité privée, l'envoyer simple soldat dans un régiment ; si ce sous-officier avait été maréchal des logis de cavalerie, le ministre n'aurait pu le faire simple fantassin. Les règlements militaires prescrivent des règles protectrices du droit des petits contre les caprices des forts.

"Le saint-cyrien n'est pas moins protégé que le sous-officier. Le ministre, avant de prononcer le renvoi, a des formalités militaires à remplir, qui ne l'ont pas été. La législation militaire a voulu traduire cette pensée : les

travaux et les services constituent une sorte de capital que la loi seule peut atteindre.

Le saint-cyrien a peu de services, mais les travaux méritent quelque attention. Avant de franchir la porte de l'école, il a consacré deux ou trois années à la préparation d'examens spéciaux, qui ont un but déterminé. Il a étudié à Saint-Cyr pendant douze ou dix-huit mois, se soumettant à la discipline, et versant dans la caisse de l'Etat une somme considérable.

« Osera-t-on dire, qu'un ministre de la guerre, dans une heure d'irritation, aura le droit d'effacer tout cela, et d'assimiler au paysan arraché de la charrue un jeune homme instruit, habile cavalier, et dont l'éducation et les sentiments ne laissent rien à désirer.

« C'est donc une honte à vos yeux, monsieur le ministre, que l'être soldat d'infanterie, puisque vous en faites une punition ? Vous pensez flétrir, humilier un cavalier en le transformant en fantassin.

« Laissons de côté toutes les considérations et plaçons-nous au point de vue de la société, de la famille. Voici des jeunes gens soigneusement élevés, qui sont l'espoir d'un père, d'une mère dont ils vont perpétuer le nom. Mille soucis ont traversé les dix ou douze années d'étude ; d'immenses sacrifices ont été faits, et l'heure est enfin venue de recueillir le fruit des pénibles travaux. La carrière est conquise.

« Ces jeunes gens assistent à un service religieux, et le ministre brise l'avenir de cette jeunesse, jetant le désespoir dans les familles, privant l'armée de bons officiers, et faisant revivre les lois révolutionnaires sur les suspects. Ah ! mes pauvres amis, vous êtes des otages entre les mains de M. Farre !

« Vers les dernières années de la Restauration, cinq élèves furent renvoyés de Saint-Cyr, non pour avoir assisté à une messe, mais par suite de scandales commis par eux dans un village pendant la levée des plans.

« Ces élèves, qui devaient être nommés officiers le 1er octobre 1824, ne le furent que le 1er janvier 1825. Ils perdirent ainsi trois mois et subirent quinze jours de prison. Sur les cinq élèves, quatre sont devenus généraux de division et grands officiers de la Légion d'honneur ; le cinquième a été tué à l'assaut de Malakoff. L'un d'eux est devenu commandant de Saint-Cyr, après s'être illustré pendant la campagne de Crimée, où ses nombreuses blessures lui avaient créé une grande popularité.

« Sous le gouvernement de la République, ces cinq élèves fussent devenus soldats d'infanterie. La monarchie

l'entendait autrement. Les élèves de l'école militaire étaient ses enfants. Si elle avait parfois la sévérité du père de famille, elle ne cessait jamais d'en avoir les tendresses.

« Nous avons lu, dans les procès-verbaux du conseil d'Etat, ces paroles de Napoléon 1er, qui présidait le conseil : La justice est une en France ; on est citoyen français avant d'être soldat. Si, dans l'intérieur, un soldat en assassine un autre, il a sans doute commis un crime militaire, mais il a aussi commis un crime civil. Il faut donc que tous les délits soient punis d'abord à la juridiction commune, toutes les fois qu'elle est présente.

« Qu'on médite cette pensée pour juger impartialement le sort fait aux saint-cyriens renvoyés de l'école pour avoir assisté au service religieux qui appelait la bénédiction divine sur le descendant de Louis XIV.»

III.

Le lendemain, un peu avant le jour, les clairons sonnèrent le départ. La pluie tombait et le vent glacial faisait frissonner les rares passants. Une sorte de murmure régnait dans les logis, qui s'éclairaient peu à peu. Les soldats sortaient l'un après l'autre, regardaient le ciel et disaient : « La journée sera pénible », puis donnaient ce coup d'épaule, qui met le sac en équilibre.

Oui, la journée devait être pénible, car l'étape était longue, le sol détrempé et les nuages bien noirs.

Le jeune de Com... parut à son tour, accompagné par son hôte. Celui-ci était sombre, il pressa dans ses bras le jeune saint-cyrien, et lui donna cette vigoureuse poignée de main qui est la bénédiction d'un colonel au soldat. Aucune parole ne fut prononcée. Les mots étaient inutiles, ils se comprenaient, quoique l'un eût soixante-sept ans et l'autre vingt et un, mais ils avaient des cœurs de soldats.

Le jeune de Com... disparut bientôt dans le brouillard de la nuit. Le colonel suivit du regard les rangs qui s'éloignaient, puis le bruit de la marche s'éteignit.

Lorsqu'il rentra dans sa demeure, le colonel prononçait des paroles entrecoupées, vives jusqu'à la violence. Le nom de M. Farre s'échappa de ses lèvres, et, tout en allumant un cigare, il dit à haute voix :

— *Hodie Cæsar, cras nihil.*

Pensait-il à M. Farre ?

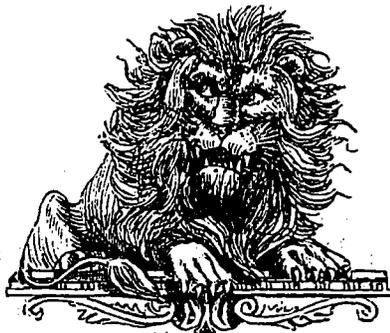
Général AMBERT.

NAISSANCE.

A Tournai (Belgique) M. Henri Derély, ancien officier aux Zouaves Pontificaux est devenu père d'une fille.

Etablie

en 1852.



**LORGE & CIE.**

**CHAPELIERS PARISIENS, en GROS et en DETAIL**

**21 rue St. Laurent, Montréal**

Toujours en mains un assortiment complet de Casques en fourrures, Pelleteries dans les derniers goûts, etc.

# LA MAISON DUPUIS FRERES

ETABLIE SUR LA

**RUE STE-CATHERINE** en 1866.

## LA MAISON DUPUIS FRERES

Importe directement ses Marchandises d'Europe et des Etats-Unis.

Deux fois par an, deux des frères DUPUIS vont à l'étranger faire les achats de la maison, et il est aujourd'hui reconnu que cette maison est la mieux assortie de peut-être toute la Puissance.

## LA MAISON DUPUIS FRERES

a des contrats spéciaux avec les Manufactures de Tweeds du Haut-Canada, et elle a par conséquent ses Tweeds à grand marché.

## LA MAISON DUPUIS FRERES

a l'agence exclusive dans le Canada pour la vente des superbes TISSUS NOIRS et de DEUIL des célèbres Manufactures Européennes Londrill, Wulf & Co., de Bradford, Angleterre, et de Béchard Duluy & Cie., de Lyon, France.

Ce sont ces riches Tissus de Deuil si recherchés dans le monde entier.

— Si, à tous ces avantages, on ajoute que la maison DUPUIS FRERES administre ses affaires avec beaucoup d'ordre et d'économie, sans préjudice toutefois au service qui est parfait, on comprendra comment elle peut vendre ses Marchandises aux prix du gros et par conséquent à 20 et 25 par cent meilleur marché que tout autre détailleur.

Le clergé, les communautés religieuses et les maisons d'éducation trouveront toujours à la maison DUPUIS FRÈRES tout ce qui est nécessaire tant pour habillements que pour garnitures de maisons et tentures d'églises.

Une visite est respectueusement sollicitée à la

**MAISON DUPUIS FRERES.**

**605, Rue Ste-Catherine, Coin de la Rue Amherst,**

ENSEIGNE DE LA BOULE NOIRE,

**MONTREAL.**